

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DU 21 FEVRIER 2008 AU RECTORAT

La Délégation était constituée de Claude Guerrier, conseiller régional, Michel Burille, adjoint au Maire de La Souterraine, Marie Delage et Jean Roland Matigot, parents, Myriam Brognara et Patrick Lejeune, enseignants.

Après s'être présentés, les membres de la délégation ont fait l'inventaire de leurs constats et revendications : Ils font remarquer la contradiction entre la hausse des effectifs au lycée (+ 39 élèves prévus à la rentrée 2008) et la diminution de la Dotation Globale Horaire (-35h).

En ce qui concerne la spécialité Sciences de l'Ingénieur :

- des bons résultats obtenus au bac depuis plusieurs années (l'axe principal du projet d'établissement étant la réussite des élèves). Avec la création de la section ES, le lycée disposait d'un panel de formation digne du bassin de recrutement du lycée, la spécialité SI permettait quant à elle à des élèves moyens en enseignement général mais ayant des capacités dans les sciences de l'ingénieur d'obtenir le bac (ce qui ne serait pas le cas dans la section S classique).
- Il semble inimaginable, à une époque où notre pays manque de scientifiques, d'ingénieurs, que seul un site creusois accueille cette spécialité.
- Sa suppression conduirait les familles soit à engager de lourds frais (transports, internat), soit pour les familles ne pouvant engager ces frais, à se résigner à proposer à leurs enfants une orientation par défaut.
- Sa suppression est en contradiction avec les importants efforts fournis par la région en termes d'investissement en équipements (notamment en SI).

En conclusion, la délégation demande le maintien d'une DGH permettant le respect des horaires légaux et la non suppression de la spécialité SI.

Les réponses de Mme Le Recteur, de Mr Buisson et de Mr Lacroix sont les suivantes :

- Le rectorat doit rendre des postes.
- Le taux d'encadrement au lycée est l'un des plus favorables de l'académie.
- La section L aurait pu être supprimée, mais ce serait marquer cette section comme section de « bons à rien ».
- Les effectifs de la section SI sont en diminution : 6 élèves cette année.
- En ce qui concerne les frais engagés par les familles, Mme le Recteur va faire une étude sur les frais inhérents à l'internat. Elle souhaite développer cette pratique avec l'aide de la région et préfère l'appeler « résidence scolaire ».

Vient ensuite une discussion animée :

- La délégation fait remarquer que la baisse des effectifs en SI correspond à la rentrée 2006 avec 98 entrants en 2de. Ils sont 124 en septembre 2007 et 145 sont prévus en 2008.
- Le rectorat ne relève pas mais déplore que sur 22 élèves en ISING en 2de, seuls 6 ont choisi la spécialité SI en 1^{ère}.
- La délégation répond en faisant remarquer d'une part que ISING et SES sont des options obligatoires en 2de qui ne sont pas forcément le choix des élèves en 1^{ère}, d'autre part que 6 élèves sur 25, c'est 25% des effectifs, ce qui laisse prévoir une hausse des effectifs dans les années qui viennent, et déplore que seul le lycée de La Souterraine perd un enseignement dans les sections générales.
- Mme le Recteur finit par reconnaître qu'avec un effectif de 12 élèves, la section serait maintenue.
- Mr Buisson met en doute l'évolution des effectifs, et affirme que si cette évolution se vérifiait, des moyens supplémentaires seraient naturellement alloués.

Après 1h30 de vifs échanges, aucune décision n'étant prise, la délégation quitte le rectorat en promettant « **de ne pas en rester là** ».